Système métrique

Depuis plus de deux ans, je m'efforce de sensibiliser le public aux répercussions de la conversion au système métrique, surtout dans le domaine de l'agriculture. Les agriculteurs seront touchés plus que tout autre groupe par ce changement, ce qui me pousse à intervenir publiquement à ce sujet.

Je n'aurais rien contre la conversion si, comme on nous l'a dit, le reste du monde suivait l'exemple, mais ce n'est pas nécessairement le cas.

Par exemple, nous constatons que la Suède, le Danemark, l'Allemagne et la Grande-Bretagne continuent d'utiliser les pieds et les pouces dans la construction parce que ces mesures, semble-t-il, conviennent mieux à ce secteur. Dans la plupart des pays d'Europe, le bois se vend en pieds mesure de planche comme au Canada et aux États-Unis, et même les clous se mesurent en pouces et non en unités métrioues.

Si l'on applique le système métrique à l'industrie du bois, les feuilles de contreplaqué, d'aggloméré seront plus petites. Il manquera aux feuilles de quatre sur huit environ 3/4 de pouce en largeur et 1½ pouce en longueur. Essayez alors de réparer, de rénover ou d'agrandir des maisons déjà existantes! Allons-nous changer toutes les nouvelles maisons et tous les immeubles pour qu'ils se conforment à la dimension des planches ou acheter des planches qui soient conformes à nos méthodes de construction?

Un voisin vient d'acheter un nouveau tracteur de marque John Deere sorti d'une usine d'Allemagne. Ce tracteur a été fabriqué en Allemagne et le moteur en France, mais il est entièrement monté de pièces S.A.E. (non métriques). Étant donné l'énorme puissance économique des États-Unis, quel système va l'emporter? A mon avis, il pourrait falloir bien des années avant de le savoir.

(2030)

Pour tout l'Ouest du Canada en particulier, la conversion du mille et de l'acre n'est tout simplement pas pratique. Les deux sont de juridiction provinciale: le mille, parce que la province établit les limites de vitesse et installe les pancartes routières, l'acre, parce que c'est la province qui enregistre les titres de propriété.

Le boisseau va continuer d'être utilisé par habitude et parce qu'il est pratique. Le Kg métrique est trop petit et la tonne trop grosse pour l'usage quotidien des agriculteurs: 60 bois./acre n'est-il pas plus facile que 1.63 tonne métrique/acre ou 50 bois./acre que 1.36 tonne métrique/acre?

Essayez de vaporiser des cultures par la méthode métrique quand nos réservoirs sont mesurés en gallons. Quel est le plus facile à comprendre: un réservoir de 200 gallons ou un réservoir de 919.2 litres? Un gicleur de 10 gallons/acre ou un gicleur de 45.46 litres/acre? Où allons-nous tous acheter de nouveaux réservoirs et de nouveaux gicleurs?

La conversion au système métrique sera volontaire aux États-Unis et je comprends difficilement que le Canada se lance à fond dans le changement sans même en évaluer le pour et le contre et les coûts.

Les agriculteurs de la région 10 d'Unifarm m'ont demandé d'exprimer publiquement ces inquiétudes et d'en faire part aux ministères du gouvernement concernés

Des lettres personnelles au premier ministre Lougheed, à M. Horner et à M. M. Moore sont la façon la plus efficace d'influencer le gouvernement sur cette question.

Le directeur d'Unifarm pour la région 10,

Je pourrais mentionner bien d'autres lettres et instances semblables. Ce que nous demandons au gouvernement, c'est simplement de faire preuve d'un peu plus de souplesse et de compréhension à l'endroit des agriculteurs canadiens. Nous avons demandé entre autres que l'acre et le boisseau soient conservés. Le gouvernement a répondu que, si nous voulions nous convertir, nous devions nous convertir à un système pur. Comme le signalait l'article, il n'y a pas beaucoup de systèmes métriques purs dans le monde.

J'ai déjà dit que les États-Unis procèdent en toute liberté, par la persuasion plutôt que par l'obligation. Comme nous le savons, ils ont conservé l'acre et le boisseau. Le Royaume-Uni a prévu des exceptions. La Suède et l'Amérique du Sud, qui utilisent le système métrique, ont fait des exceptions. Je répète qu'il y a bien peu de pays utilisant uniquement les unités métriques.

En outre, je ne suis pas sûr que le système métrique soit si simple et si commode qu'on veut bien le dire. Un arpenteur travaillant pour les Forces armées canadiennes m'a rappelé qu'il y a quatre longueurs distinctes du mètre en usage dans le monde. Je vais les consigner au compte rendu, pour que ceux qui suivent le débat sachent bien que nous avons étudié très sérieusement la question.

Il y a deux sortes de mètres en usage aux États-Unis, celui de 3.2808399 pieds et celui de 3.280833 pieds. On me dit que le Canada va utiliser une autre mesure, qui est de 3.28083980. Au Royaume-Uni il y a une autre mesure, de 3.280843 pieds. Donc tout n'est pas si simple et si uniforme.

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais il a épuisé son temps de parole. Il ne pourra poursuivre qu'avec le consentement unanime de la Chambre. La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

M. Mazankowski: Monsieur l'Orateur, je remercie les députés qui m'ont permis d'achever mon intervention. Je répète que cela n'est pas un gage si sûr de simplicité, de commodité et d'uniformité, mais plutôt d'embrouillamini et d'incommodité. Je sais que l'adoption du système métrique, surtout dans l'agriculture canadienne, va entraîner des difficultés indues, des incommodités et des confusions. Elle va entraîner des charges supplémentaires. Je supplie le ministre de reconsidérer la question, de tenir compte de certaines demandes que nous avons présentées au nom des producteurs de l'Ouest du Canada. Je l'implore de donner aux agriculteurs de l'Ouest canadien l'occasion d'exprimer directement leur point de vue. Laissez les agriculteurs participer au processus démocratique. Permettez-leur de se faire entendre. Permettez-leur d'appuyer directement les efforts des représentants élus du Parlement canadien.

Le ministre a rejeté notre proposition. Je l'invite à nous présenter la sienne. Que va faire le gouvernement pour mettre sur pied ce mécanisme de consultation? Quel qu'il soit, j'espère qu'il donnera aux agriculteurs de l'Ouest l'occasion d'exprimer clairement leur point de vue. C'est seulement alors que nous servirons leurs intérêts. C'est seulement alors que nous servirons nos institutions démocratiques et parlementaires. C'est pourquoi je propose, appuyé par le député de Pembina (M. Elzinga):

Que le bill C-23 ne soit pas lu pour la 3^e fois maintenant, mais dans six mois à compter de ce jour.

M. Peter Elzinga (Pembina): Monsieur l'Orateur, je voudrais appuyer l'amendement présenté par mon collègue et ami, le député de Vegreville (M. Mazankowski). C'est la troisième fois que j'ai l'occasion de participer à ce débat. Il est évident que la majorité des propositions constructives proposées par notre parti tombent dans l'oreille de sourds.

Le député de Vegreville a demandé au ministre chargé de la petite entreprise s'il accepterait certaines de nos suggestions. Le ministre a alors déclaré qu'il s'y intéressait. Au cours du débat, nous avons constaté à quel point c'était vrai. Nous avons suggéré que les articles concernant l'agriculture soient renvoyés au comité. Aujourd'hui, la Chambre a rejeté cette motion.